

COMPTE RENDU DU COMITÉ D'ENTREPRISE PPT SNCB DU 22 OCTOBRE 2026

PRÉPARATION DES DESIRO, TRAVAIL DE NUIT ET BIEN-ÊTRE SOUS LA LOUPE

C'est quoi le CEPPT ?

Le Comité d'entreprise PPT est composé de 8 délégués syndicaux et 8 représentants de l'employeur.

Il discute du bien-être au travail pour toute la SNCB.

Le bien-être comprend 7 domaines: la sécurité au travail, la protection de la santé du travailleur, la charge psychosociale, l'ergonomie, l'hygiène au travail, embellissement des lieux de travail et l'environnement.

Ce comité se réunit 10 fois par an. La CGSP-ACOD est représentée au CEPPT SNCB par 4 délégués effectifs et 4 suppléants élus lors des élections sociales de mai 2024.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION ACOD/CGSP

À partir du mois d'octobre, Koen Thienpont remplacera en tant que membre effectif du Comité d'Entreprise **Lorena Cesario** qui est élue comme secrétaire permanente ACOD Spoor.

Sedrich Slagmeulder rejoint la délégation en qualité de nouveau membre suppléant.

NOUVELLES PERSONNES DE CONFIANCE DÉSIGNÉES

Lors du Comité d'Entreprise, deux personnes de confiance supplémentaires ont été officiellement désignées.

L'équipe est désormais au complet.

L'ACOD/CGSP leur souhaite beaucoup de succès dans leur importante mission de soutien psychosocial aux collègues.

PRÉPARATION DES DESIRO : LA CGSP EXIGE UN SUIVI

La direction poursuit l'extension des tâches des conducteurs lors de la préparation des trains Desiro.

La direction confirme :

- Aucune modification des horaires de travail des accompagnateurs de train ;
- Maintien des procédures existantes en cas de toilettes défectueuses.

La CGSP a toutefois attiré l'attention sur les préoccupations relatives à la faisabilité pratique de cette mesure et à son impact potentiel sur l'exploitation quotidienne.

À la demande de la CGSP, une évaluation sera réalisée lors du Comité d'Entreprise de février 2027.

LE TRAVAIL DE NUIT ET EN ÉQUIPES RESTE UN RISQUE

À la suite du dossier **Shiftwerk 2.0**, les conséquences du travail de nuit et du travail en équipes ont à nouveau été examinées.

IDewe, B-SW et le médecin-chef ont confirmé :

- Des perturbations du rythme biologique ;
- Une augmentation des risques de troubles gastro-intestinaux ;
- Un risque accru de maladies cardiovasculaires.



La CGSP continue de rappeler que la santé et la sécurité ne peuvent jamais être subordonnées à des choix organisationnels.



Une analyse de risques générique pour les ateliers de traction de **B-TC** sera élaborée d'ici la fin de l'année 2026.

UNE RÉINTÉGRATION AU TRAVAIL

L'accompagnement des collègues en incapacité de travail de longue durée a également été abordé.

La direction travaille actuellement à un nouveau cadre de réintégration. Les collaborateurs reprenant le travail seront accompagnés par **Career Transition**, un service relevant directement de **B-HR**. Selon la direction, cette organisation doit garantir un accompagnement neutre.

La CGSP veillera à ce que chaque réintégration se déroule dans le respect du travailleur, de sa santé et de ses capacités.

LA CGSP RESTE VIGILANTE



Face aux changements organisationnels, la CGSP restera attentive à leurs conséquences concrètes sur le personnel.

Nous veillerons à ce que la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs demeurent au cœur de chaque décision.

Parce qu'aucune réforme ne peut se faire au détriment des cheminots. Défendre les cheminots, c'est défendre l'avenir du rail.

La délégation du comité d'entreprise PPT SNCB

Les élus effectifs :



Koen Thienpont
(Accompagnateur de train,
Grammont)



Frederic Noel
(Conducteur de train,
Welkenraedt)



Romain Louette
(Accompagnateur de train,
Charleroi)



David Duchesne
(Instructeur formation BCS - Tapas,
Bruxelles)

Les élus suppléants :



Marijke Keersebilck
(Communication SNCB,
Bruxelles)



Sedrich Slagmeulder
(Conducteur de train,
La Louvière)



Kevin Genicot
(Soudeur spécialisé,
Salzennes)



Thierry Nick
(Agent Sécurail spécialisé,
Courtrai)

